

> DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EAU

QUAI GUSTAVE-ADOR

TRAVAUX DE LA PLAGE PUBLIQUE DES EAUX-VIVES

DÈS LE LUNDI 10 JUILLET 2017 – DURÉE 26 MOIS

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



voitures



deux-roues
motorisés



livraisons



transports publics



deux-roues



piétons

QUOI, COMMENT ?

La direction générale de l'eau démarre la construction de la Plage publique et du port des Eaux-Vives, le long du quai Gustave-Ador. Ces travaux se dérouleront en 2 étapes.

Etape 1 – travaux préparatoires – fouille pour canalisation sur le quai Gustave-Ador à la hauteur du chemin du Plonjon :

Dès le lundi 10 juillet 2017 de 9h à 16h (durée environ 10 jours), la circulation est assurée sur une seule voie de circulation dans chaque sens, avec remise à 2x deux voies en dehors de ces heures.

Etape 2 – travaux de terrassement – modification de circulation – sites de Baby-Plage et de la Nautique :

Dès le lundi 11 septembre 2017, afin de sécuriser les mouvements d'entrée et de sortie des camions du chantier, les modifications suivantes seront mises en place (voir infographie au verso) :

Baby-Plage : Une voie de présélection pour tourner à gauche est créée à la hauteur du Parc de la Grange et le passage piétons est déplacé de 20 m. en sortie de ville. Le carrefour est régulé par des feux de circulation afin de favoriser le flux de véhicules empruntant le quai Gustave-Ador. Pour la sécurité des piétons et des cyclistes empruntant le quai côté lac, une déviation est mise en place.

Nautique : La possibilité de tourner à gauche depuis l'esplanade Alinghi est autorisée. Pour garantir la sécurité des cyclistes empruntant le quai de Cologny, une bande cyclable de couleur rouge sera peinte pour attirer l'attention des automobilistes.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le lundi 10 juillet 2017, durée approximative de 26 mois.

POURQUOI ?

L'engagement du canton pour offrir davantage de lieux de baignade accessibles, sécurisés et adaptés à une population de plus en plus friande d'activités nautiques se poursuit activement. Dès 2019, les Genevois et Genevoises pourront profiter de la baignade à la Plage publique des Eaux-Vives. Les aménagements comprendront également l'extension du port attenant qui répond au besoin d'infrastructures pour les activités professionnelles sur le lac et à la demande de places d'amarrage pour les navigateurs, ainsi que d'un parc propice à la détente et équipé pour le confort de tous.

RENSEIGNEMENTS

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)
TÉL. 022 546 76 00
WWW.GE.CH/AVIS-DE-TRAVAUX



www.facebook.com/getransports



www.twitter.com/GE_transports



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

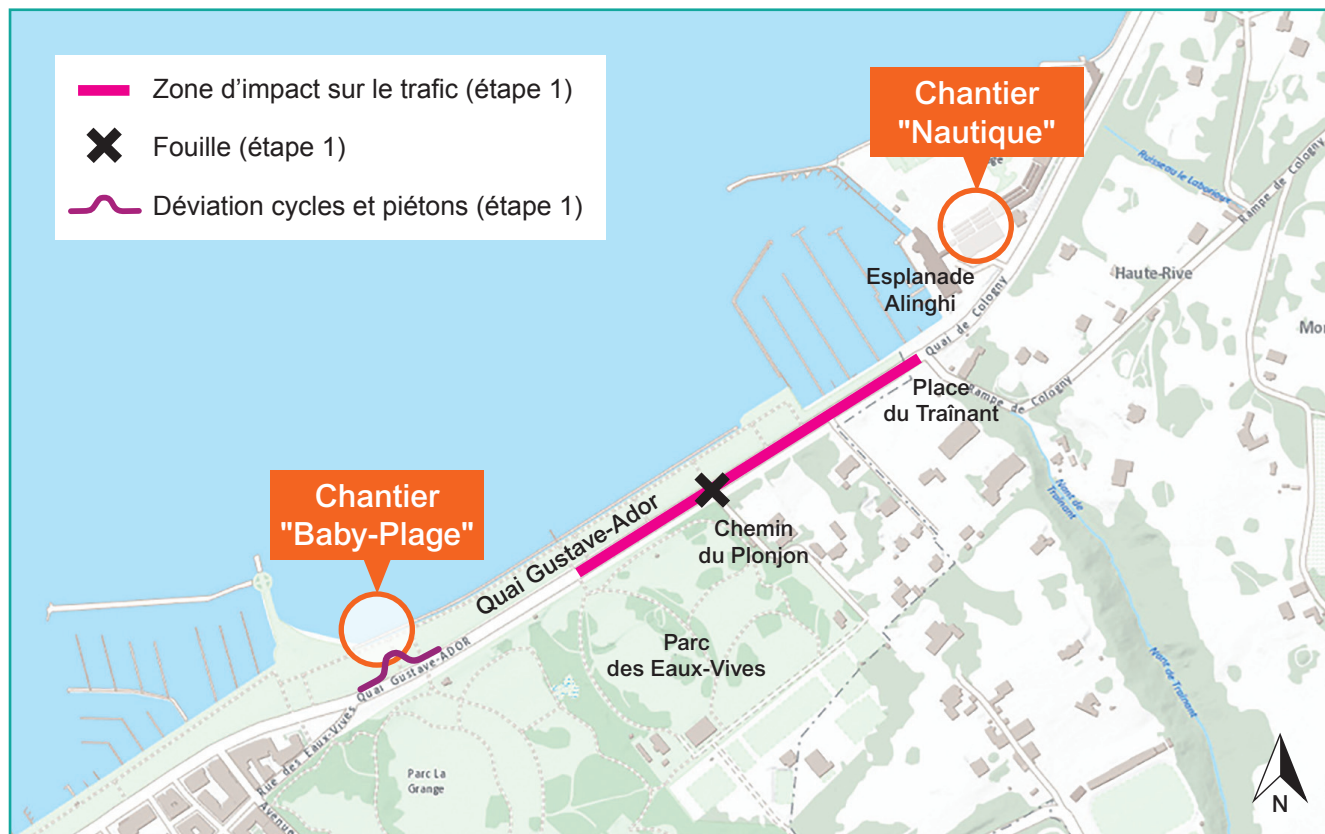
POST TENEBRAS LUX

QUAI GUSTAVE-ADOR

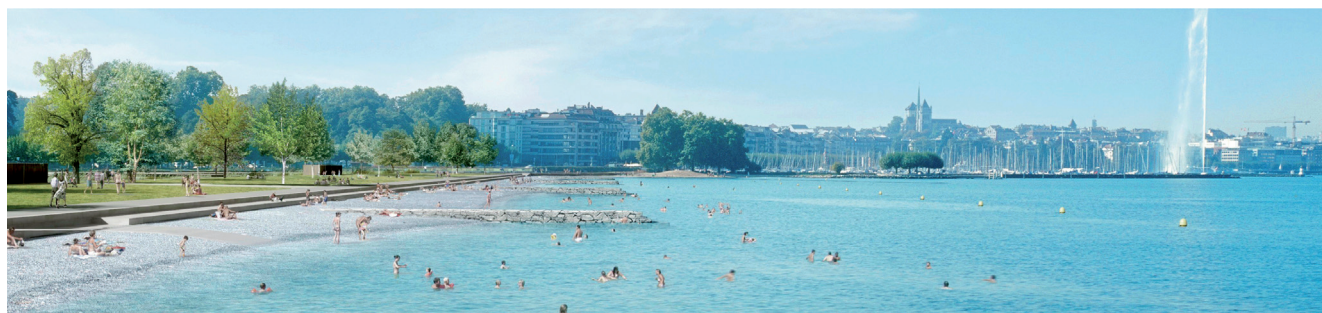
TRAVAUX DE LA PLAGE PUBLIQUE DES EAUX-VIVES

DÈS LE LUNDI 10 JUILLET 2017

Etape 1 : Circulation ralentie sur le quai Gustave-Ador, dès le 10 juillet 2017 (~ 10 jours)



SITG



La Plage Publique
des Eaux-Vives

Invitation séance publique

mercredi 12 juillet de 18h00 à 20h00

Au Museum d'histoire naturelle
1 Route de Malagnou à Genève

Présentation des prochaines étapes de la réalisation de la Plage publique et Port des Eaux-Vives - Entrée libre